

**Département  
Des ARDENNES**

=====  
**ARRONDISSEMENT  
de  
CHARLEVILLE-  
MÉZIÈRES**

-----  
**Conseillers de la Communauté  
en exercice : 44**

**EFFECTIF LEGAL : 44**  
-----

**Certifié affiché à la porte de la  
Maison de la Communauté  
Le 15.11.2023  
Convocation faite  
Le 31.10.2023**

**Délibération  
N°2023-11-192 Bis**

**Annule et remplace la  
délibération n°2023-11-192 :  
Projet de création d'une  
structure d'hébergement  
touristique sur le site  
Terralitude à FUMAY par  
Monsieur Anthony HUART**

**ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET  
des ARDENNES du 08.10.2019**

-----  
**EXTRAIT**

**du registre des délibérations du Conseil de  
Communauté Ardenne rives de Meuse**

-----  
**Séance du 07 novembre 2023**  
-----

L'an deux mil vingt-trois, et le mardi sept novembre à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2023, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

**Étaient présents :** MM. Richard CHRISMENT, Fabien PRIGNON, Jean-Marie BARREDA, M<sup>me</sup> Virginie ROGISSART, MM. Richard DEBOWSKI, Pascal GILLAUX (à partir du point n°2023-11-181), Mathieu SONNET, André ESCOBAR, Robert ITUCCI, M<sup>mes</sup> Angélique WAUTOT, Jennifer PECHEUX (à partir du point n°2023-11-181 et à partir du point n°2023-11-183), M. Gérard DELATTE, M<sup>me</sup> Frédérique CHABOT, MM. Dominique HAMAIDE, Antoine DI CARLO, Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M<sup>mes</sup> Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, M<sup>me</sup> Brigitte DUMON, M. Jean GUION, M<sup>me</sup> Evelyne LAHAYE, MM. Gérald GIULIANI, Jacky DEVIN, Jean-Pol DEVRESSE, M<sup>mes</sup> Sandrine GUMEZ, Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

**Absents excusés :** MM. Hervé FRANCOTTE (pouvoir à M. Bernard DEKENS), Pascal GILLAUX (jusqu'au point n°2023-11-180), M<sup>mes</sup> Liliane PASSEFORT (pouvoir à M. Mathieu SONNET), Magali CAPLET (pouvoir à M. André ESCOBAR), MM. Eric GUERINY, Claude WALLENDORFF (pouvoir à M. Pascal GILLAUX), M<sup>mes</sup> Jennifer PECHEUX (jusqu'au point n°2023-11-180 et au point n°2023-11-182), Isabelle FABRE (pouvoir à M. Antoine DI CARLO), MM. Sébastien PAULET (pouvoir à M. Jean-Pol DEVRESSE), M<sup>mes</sup> Laure BARBE (pouvoir à M. Daniel DURBECQ), Laëtitia COMPAGNON, M. Fabien BONFILS.

M. Daniel DURBECQ, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a accepté.

**Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.**

Considérant la présentation de Monsieur Anthony HUART, au printemps 2023, d'un projet de création d'hébergements touristiques reposant sur la création de gîtes et d'un restaurant dans les bâtiments d'exploitation de l'ardoisière situés sur le verdeau et l'installation de 5 « écolodges » sur la parcelle située entre le parc Terralitude et le terrain de paintball,

Considérant l'estimation des Domaines pour les bâtiments et le terrain s'élevant à 52 936 € (25 000 € pour les bâtiments, 27 936 € pour le terrain),

Considérant l'estimation des travaux de viabilisation des parcelles à hauteur de 51 646,80 €,

Vu les avis favorables de la Commission de l'Action Economique réunie le 26 octobre 2023 et de la Commission des Finances réunie le 06 novembre 2023,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- \* **décide** de vendre le site concerné à Monsieur Anthony HUART au prix de 52 936 €, le tarif restant à préciser lors de la division parcellaire, frais de division en sus,
- \* **approuve** de prendre en charge les coûts de viabilisation de l'eau et de l'assainissement à hauteur de la totalité,
- \* **donne délégation** au Président pour signer tous documents nécessaires à la vente de ces parcelles.

Pour extrait conforme

Le Président  
Bernard DEKENS

